



VP  
Réf. DSN/SAS/2018

Paris, le 17 mai 2018

Mesdames et Messieurs les  
Secrétaires territoriaux UGSEL

Affaire suivie par **Véronique PROY**  
Tél : 01 44 41 48 52 – Mobile : 06 34 47 06 10  
e-mail : [v-proy@ugsel.org](mailto:v-proy@ugsel.org)

Madame,  
Monsieur,

Les Championnats Nationaux d'Athlétisme en plein air Benjamins et Minimes auront lieu les **jeudi 21 et vendredi 22 juin 2018** au Stade du Rhône - rue du Clos Verger- 69200 VENISSIEUX

Tous les territoires, sans exception, devront avoir fait la bascule de leurs résultats territoriaux sur USPORT dès que possible ou au plus tard pour **le jeudi 7 juin 12 h 00, délai de rigueur**, afin que les Services Nationaux puissent préparer dans les meilleures conditions la commission de qualification. De plus, les **résultats officiels** de vos compétitions territoriales, voire de comités devront me parvenir **obligatoirement** sous format pdf avant la commission de qualification qui se réunira le **lundi 11 juin 2018 à 10 h 00**.

Les éventuelles demandes de qualifications exceptionnelles (conformément à l'article 3.2 du règlement ATHLETISME EN PLEIN AIR) devront aussi me parvenir avant la commission de qualification. Toute demande arrivée après la commission de qualification ne sera pas prise en compte.

**ATTENTION** : pour les demandes de QE pour raisons médicales, seuls les certificats médicaux établis en bonne et due forme par un médecin seront pris en compte et considérés comme valables.

A l'issue de la commission de qualification, le fichier des équipes qualifiées paraîtra sur le site. La liste nominative des qualifiés sera mise en ligne dès que possible.

Il appartiendra ensuite aux Comités ou enseignants sur USPORT de :

- Supprimer les élèves qualifiés au championnat national mais qui ne participeront pas (cf. vidéos Usport sur Ugselnet)
- Renseigner correctement les participants des par équipes en indiquant les performances pour chaque épreuve afin de pouvoir faire les séries et groupes de niveaux (cf. vidéos Usport sur Ugselnet) **et ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le dimanche 17 juin 2018. Passé ce délai, les inscriptions et modifications sur USPORT seront fermées.** Les modifications d'équipe ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et le représentant des Services Nationaux de l'Ugsel que sur présentation d'un justificatif (certificat médical établi obligatoirement par un médecin pour les motifs d'ordre médicaux -

lettre du chef d'établissement - convocation à un examen, pour les autres motifs) ou si cela invalide l'équipe.

- Renseigner correctement les participants des équipes de relais en indiquant les performances de référence pour chaque épreuve afin de pouvoir ensuite faire les séries (cf. vidéos Usport sur Ugselnet) **et ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le dimanche 17 juin 2018. Passé ce délai, les inscriptions et modifications sur USPORT seront fermées.** Les modifications d'équipe de relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et le représentant des Services Nationaux de l'Ugsel que sur présentation d'un justificatif (certificat médical établi obligatoirement par un médecin pour les motifs d'ordre médicaux - lettre du chef d'établissement - convocation à un examen, pour les autres motifs) ou si cela invalide l'équipe.

Par ailleurs, je rappelle que pour les individuels qualifiés qui participent à la compétition, il n'y a aucune manipulation de confirmation à faire sur USPORT.

L'ensemble des documents relatifs à cette compétition sont d'ores et déjà disponibles sur le site de l'Ugsel : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org). Vous voudrez bien informer tous vos établissements ayant des qualifiés qu'ils devront récupérer tous ces documents sur le site. **Aucun courrier ne sera envoyé aux établissements.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Véronique PROY  
Directrice Technique  
Des Compétitions